

BULLETIN MUNICIPAL #7 | OCTOBRE 2026

CUBJAC AUVÉZÈRE VAL D'ANS

CUBJAC
LA BOISSIÈRE D'ANS
SAINT-PANTALY D'ANS

Projets • Informations • Vie locale

VIE MUNICIPALE 

EN IMAGES 

ÉCOLE & JEUNESSE 

VIE LOCALE 

ZOOM SUR... 

AU QUOTIDIEN 

AGENDA 

Le mot du *Maire*

Chères habitantes, chers habitants,

C'est avec beaucoup de plaisir que je vous retrouve dans ce premier bulletin municipal depuis les dernières élections. Ce nouveau mandat est une belle aventure que nous avons la chance de vivre ensemble. Je suis particulièrement fière de vous présenter l'équipe qui m'accompagne : une équipe engagée, dynamique, diverse et surtout animée par une même envie, celle de faire avancer notre commune et d'être au plus près de vous.

2026 est une année charnière. Elle marque le début d'un nouveau cycle et nous demande, avant toute chose, de poser des bases solides : mettre en place notre organisation, prendre nos repères, définir nos priorités et consolider ce qui doit l'être. Tout cela est indispensable, demande du temps et n'est pas toujours visible immédiatement. Pourtant, c'est essentiel pour construire sereinement la suite. Avant de construire, il faut parfois renforcer les fondations.

Mais une chose est certaine : nous n'avons rien perdu de notre motivation !

Je souhaite que notre équipe reste accessible, présente et à l'écoute. Une équipe qui avance avec vous, et jamais sans vous. Cette rentrée est donc l'occasion de regarder devant nous avec confiance. Nous allons continuer à travailler, à faire des choix, à faire avancer les dossiers et à préparer les projets qui feront notre commune de demain.

Merci pour votre confiance, votre soutien et vos échanges. Ils nous inspirent et nous donnent chaque jour l'envie de continuer à nous investir pleinement. Nous avons encore beaucoup à faire, mais surtout, nous avons beaucoup à construire ensemble.

Au plaisir de vous retrouver très prochainement dans notre commune.

Bonne lecture à toutes et à tous !

Elodie Choury

Maire de Cubjac Auvézère Val d'Ans

ETAT CIVIL 2025

Naissances

BERNARD HUGUET Evan (7 janvier)
COQUERET Liam (18 janvier)
CHAMBODIE Léandre (28 juin)
DELCORPS Armand (5 juillet)
FAURIE Léa (8 juillet)

MAZIN Maverick (16 août)
ANDRIEUX Emma (21 août)
CLANET Hugo (13 octobre)
MARCELLUS César (2 novembre)

Mariages

LANCASTER Perry & MALPEYRE Colette (31 mars)
FAIVRE Guillaume & MONSCIANI Mélanie (2 août)
PETITEAU Jean-Baptiste & MAALEJ Leila (6 août)
PERTUIS Laurent & BLANCHET Alexandra (20 septembre)
BEYLOT Emmanuel & MISSEGUE Sandra (29 novembre)
MATHIEU Alexandre & LARQUEY Sarah (12 décembre)

Décès

DESCHAMPS Denis (25 janvier)
MIGNON Claude (18 mars)
FANTIN Veuve EMPINET Foia (28 mars)
JONAS Epouse LARIBIERE Annie (2 avril)
AMOUROUX Veuve MESPOULEDE Paulette (19 avril)
HOURIEZ Eugène (29 mai)

MIGNON Jean-Luc (26 juin)
CHACATON Jacques (24 juillet)
SERRE José (22 août)
CHAUSSADE Alain (20 septembre)
LAVAUD Veuve MÉLANIE Yvonne (18 novembre)
LYAUD René (7 décembre)

DANS CE NUMÉRO

Édito.....	p.2
En images	p.3
Vie municipale	p.4
École & Jeunesse	p.6
Vie locale.....	p.8
Zoom sur... ..	p.9
Au quotidien.....	p.10
Agenda	p.12

Retour en images



Château en fête :
château de Marqueyssac



80 ans du secours
catholique



Repas des anciens



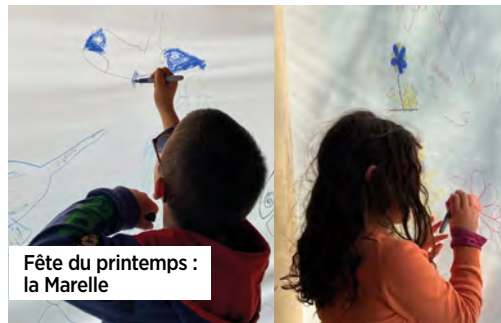
Foyer rural Cubjacois :
galette des rois



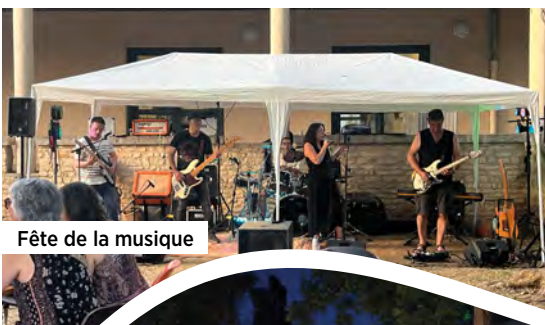
La Perruche : concert
& auberge espagnole



Château en fête :
château de Marqueyssac



Fête du printemps :
la Marelle



Fête de la musique



Le troc vert :
la Marelle



Nuits gourmandes :
Bal des pompiers



Nuits gourmandes :
Bal des pompiers



Chantier du club du vieux manoir :
château de Marqueyssac

Une nouvelle équipe à vos côtés



Conseillers municipaux absent :
Gilbert BEYLOT, Justine RAVIDAT
et Servan LEGEROT



Elodie CHOURY

Maire

À la suite des dernières élections municipales, je souhaite vous présenter l'équipe, aux profils et aux expériences variés. Cette diversité permet de croiser les regards et les compétences au service de notre commune.

Ce nouveau mandat s'accompagne également de la création de deux nouvelles commissions : "Environnement et Transition écologique" et "Voirie". En leur consacrant une commission à part entière, nous souhaitons pouvoir accorder davantage de temps et d'attention à chacun de ces domaines.

Je vous laisse découvrir les élus et les commissions dans lesquelles chacun est impliqué.



Loyd LACOMBE

1^{er} adjoint au Maire

Référent de la commission :
Commerces, Artisans et
Production Locale

Membre de la commission :
Travaux & Bâtiments, Communi-
cation, Culture, Hygiène, Jeunesse
& Sports, Associations & Loisirs



Corinne GOURSOLLE

Adjointe au Maire

Référente de la commission :
Finances

Membre de la commission :
Urbanisme, Jeunesse & Sports,
Associations & Loisirs



Lionnel PAILLER

Adjoint au Maire

Référent de la commission :
Travaux et Bâtiments

Membre de la commission :
Finances, Urbanisme, Hygiène,
Jeunesse & Sports, Environne-
ment, Voirie



Marie-Bénédicte MESPOULEDE

Adjointe au Maire

Référente de la commission :
Associations, Loisirs
et Animations

Membre de la commission :
Communication, Culture, Social



Quentin FLORENT

Conseiller municipal

Référent de la commission :
Voirie

Membre de la commission :
Finances, Urbanisme, Environ-
nement



Anaïs DUVERDIÈRE

Conseillère municipale

Référente de la commission :
Education, Jeunesse et Sports

Membre de la commission :
Finances, Hygiène, Commerces,
Associations & Loisirs, Social



Servan LEGEROT

Conseiller municipal

Référent de la commission :
Environnement et Transition
Écologique

Membre de la commission :
Finances, Urbanisme, Social



Marie-Christine HAENSLER

Conseillère municipale

Membre de la commission :
Finances, Urbanisme, Associations
& Loisirs, Environnement, Voirie



Bruno CHAPOULIE

Conseiller municipal

Référent de la commission :
Urbanisme

Membre de la commission :
Finances, Appels d'offres,
Communication, Voirie



Frédérique DUPOUY

Conseillère municipale

Référente de la commission :
Communication

Membre de la commission :
Culture, Commerces, Jeunesse &
Sports, Associations & Loisirs, Social



Thierry LEBRAUD

Conseiller municipal

Membre de la commission :
Appels d'offres, Travaux & Bâti-
ments, Commerces, Social, Voirie



Aline NOEL DUBUISSON

Conseillère municipale

Référente de la commission :
Culture, Patrimoine et Tourisme

Membre de la commission :
Communication, Hygiène,
Commerces, Jeunesse & Sports,
Associations & Loisirs



Hervé MASQUELIER

Conseiller municipal

Référent de la commission :
Social et Insertion

Membre de la commission :
Appels d'offres, Travaux & Bâtiments



Justine RAVIDAT

Conseillère municipale

Membre de la commission :
Culture, Hygiène, Commerces



Gilbert BEYLOT

Conseiller municipal

Membre de la commission :
Travaux & Bâtiments, Voirie

CONSEILLERS COMMUNAUTAIRE :

Elodie Choury
(vice-présidente)

Lionnel Paillet
(membre)



Des projets qui prennent forme



PLUI-H : UNE NOUVELLE ÉTAPE

Commission urbanisme

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de l'Habitat (PLUI-H) devrait prendre effet fin 2027 voire début 2028.

Le PLUI-H est un document qui va définir, à l'échelle intercommunale, les règles d'urbanisme applicables aux différentes communes. Il détermine notamment les secteurs où il sera possible de construire, les espaces à préserver, ainsi que les règles encadrant les constructions et l'aménagement des terrains.

Une enquête publique aura lieu mi-2027, ce qui permettra aux habitants et aux propriétaires de prendre connaissance du projet et de faire valoir, s'ils le souhaitent, leurs observations ou demandes éventuelles au sujet de leurs parcelles.

Pour les secteurs de Cubjac et de La Boissière-d'Ans, les terrains actuellement constructibles au regard de la carte communale peuvent être vendus en tant que terrains à bâtir. Toutefois, pour un projet de construction, il convient d'anticiper le dépôt du permis de construire avant l'entrée en vigueur du PLUI-H. Le délai d'instruction étant de deux mois à compter du dépôt d'un dossier complet, il est important de tenir compte de ce calendrier.

De son côté, Saint-Pantaly-d'Ans, où s'applique actuellement le RNU (Règlement National d'Urbanisme), il est nécessaire de vérifier si le terrain se situe dans une partie urbanisée de la commune avant d'envisager le dépôt d'un permis de construire. À l'entrée en vigueur du PLUI-H, celui-ci deviendra le document de référence en matière d'urbanisme et le RNU cessera de s'appliquer.

À retenir :

- > **Mi-2027** - Enquête publique et possibilité de faire part de ses observations.
- > **D'ici l'entrée en vigueur du PLUI-H** - Les règles d'urbanisme actuelles continuent de s'appliquer.
- > **Pour les projets de construction** - Anticiper les démarches et vérifier les règles applicables à son terrain.
- > **Fin 2027 / début 2028** - Entrée en vigueur prévisionnelle du PLUI-H.



VOIRIE EN ACTION

Commission voirie

Nous travaillons sur plusieurs sujets depuis

l'installation du nouveau conseil : actualisation du diagnostic de l'état de la voirie communale (près de 20 km de voirie nécessitant des travaux de structure et de revêtement pour près de 900 000 € estimés), rationalisation et rénovation de l'éclairage public (271 point lumineux, 255 000 € estimés à charge de la commune pour rénover l'éclairage), la station d'épuration, gestion de demande particulière des usagers.

A ce jour, nous avançons sur les phases de diagnostics afin de préparer des restitutions sur la voirie, les chemins communaux et l'éclairage public. Ce sera l'occasion de partager avec les habitants les problématiques rencontrées et de prioriser les travaux en fonction des moyens financiers.

En parallèle, les services techniques continuent d'être mobilisés au quotidien pour gérer l'entretien courant de la voirie et faire quelques petites réparations réalisables en régie.

Enfin, concernant la station d'épuration, les habitants ont pu constater la visite du bureau d'étude et de la communauté de commune relative à l'enquête sur les branchements au réseau d'assainissement collectif. Les résultats sont en cours de consolidation afin de permettre de calibrer au mieux les travaux sur le réseau. La communauté de commune a également mandaté un géomètre pour procéder au bornage de la parcelle devant recevoir la nouvelle station de phytoépuration. L'ensemble des travaux sur les réseaux se coordonne avec l'AGUR qui doit également renouveler les conduites d'eau potable. Ce dossier complexe avance avec l'ensemble des partenaires pour optimiser les dépenses et ne pas creuser deux fois le même trou.

PLAINE AUX JEUX : LE PROJET AVANCE

Les travaux se poursuivent pour une ouverture attendue à l'automne.

Après quelques aléas ayant retardé le calendrier, le chantier de la Plaine aux Jeux a repris son cours.

La plateforme du futur city stade est désormais réalisée et les prochaines étapes concerneront l'aire de jeux multi-activités ainsi que les finitions de la promenade.

La commande des différents équipements est également en préparation. L'ensemble des travaux devrait être terminé en novembre 2026.



La date de l'inauguration sera communiquée à l'approche de la fin des travaux.

GRANDIR à Cubjac Auvézère Val d'Ans

De la rentrée scolaire aux activités de loisirs, découvrez les nouveautés et projets qui concernent les enfants et les jeunes de notre commune.



NOTRE RPI EN CHIFFRES

Pour cette rentrée, voici un aperçu de notre RPI, en attendant les chiffres définitifs :

153 élèves répartis sur 3 communes **3** écoles Blis et Born, Cubjac, Le Change **7** classes et enseignants

3 ATSEM Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles **8** niveaux petite section au CM2 Sur notre commune : **3** classes, **4** niveaux

A PROPOS DU RPI

Le Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) permet à plusieurs communes de s'associer pour organiser ensemble la scolarisation des enfants. Nos élèves sont répartis dans les écoles de Blis-et-Born, Cubjac et Le Change, permettant ainsi de faire vivre nos écoles dans chacune des communes participantes.

Au-delà de cette organisation, le RPI est avant tout un travail collectif. Il nous permet de mutualiser les moyens et les équipements, mais aussi de partager les charges entre nos communes, afin que nous puissions offrir aux enfants un cadre scolaire adapté et de qualité.

DU NOUVEAU POUR LA RENTRÉE

UNE NOUVELLE CLASSE POUR DES EFFECTIFS RÉDUITS.

Pendant l'été, l'ancienne garderie a été aménagée pour accueillir une 3^e classe.

Cette nouvelle organisation permet de répartir les élèves de l'école primaire dans trois classes et ainsi de réduire le nombre d'élèves par classe.



Nous souhaitons la bienvenue à Laurène Bondy, qui rejoint l'équipe enseignante. Elle a pris soin de préparer et décorer sa classe afin d'accueillir au mieux les 22 élèves de CE1 et de CE2, qui seront réunis dans une classe à double niveau.

Du côté de la garderie, celle-ci est maintenue et a simplement été déplacée dans un autre local de l'école.



CETTE ANNÉE À LA MARELLE

24 élèves de la petite section au CM2 **2** classes
3 pédagog **1** alternante **1** service civique

CANTINE BIO ?

Une réflexion a été engagée pour une labellisation des cantines scolaires en bio, en partenariat avec les élus de la commune de Bassillac. Notre objectif est d'intégrer progressivement des produits bio et locaux, tout en sensibilisant les enfants à une alimentation durable.



LES MERCREDIS

TOUT EST PERMIS... OU PRESQUE...

Le centre accueille :

- > **De 3 à 17 ans** (enfants de 2 ans et demi, s'ils sont scolarisés),
- > **Les mercredis** : de 7h30 à 18h30,
- > **Pendant les vacances scolaires** : du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30, à l'exception des vacances de Noël (fermeture annuelle).

Vous y trouverez des activités et des jeux proposés par les enfants, ainsi qu'un espace pour partager, créer et s'exprimer.

ACEM DE SAINT-MÉDARD-D'EXCIDEUIL

- 📍 20 Rue du Forum
24160 St Médard d'Excideuil
- ☎ 06 07 03 42 53
- ✉ enfance@ccilap.fr

CENTRE DE LOISIRS DE SAINT MÉDARD D'EXCIDEUIL

UN ESPACE POUR SOUFFLER, JOUER ET PARTAGER !

L'ACEM (Accueil Collectif et Éducatif pour Mineurs) de la Communauté de Communes Isle-Loue Auvézère en Périgord propose aux enfants et aux jeunes un espace différent de l'école, où chacun peut prendre le temps de jouer, d'échanger et de proposer ses propres idées.

À Saint-Médard-d'Excideuil, les objectifs pédagogiques sont :

- **Permettre à l'enfant de devenir autonome**, en l'accompagnant dans l'apprentissage de la vie quotidienne et collective ; en suscitant sa réflexion et en favorisant sa prise de décision, collective et/ou individuelle.
- **Sensibiliser l'enfant à la découverte et à la valorisation de son environnement**, en le guidant à travers le territoire afin qu'il puisse se l'approprier ; en l'éduquant au développement durable ; en favorisant la transmission des savoirs (savoir-faire et savoir-être), tout en associant les acteurs locaux afin d'enrichir les moyens mis en place.
- **Offrir un accueil de qualité à tous**, en impulsant une dynamique partenariale avec les professionnels de l'enfance et les familles ; en s'adaptant aux spécificités de chacun (physiques, intellectuelles, culturelles) ; en veillant au respect du rythme de chaque enfant ; en développant l'insertion des enfants atteints de troubles de la santé ou en situation de handicap dans les séjours composés de mineurs valides.

Deux autres ACEM accueillent également les enfants sur le territoire intercommunal : celui de Lanouaille le mercredi et celui de Payzac pendant les vacances scolaires.

INFOS & INSCRIPTION :

Les dossiers d'inscription sont dématérialisés depuis 2022. Tout passe désormais par la plateforme iNoé Espace Famille.

Avant toute inscription, il vous faudra créer votre compte. Pour cela, rendez-vous sur la plateforme iNoé en flashant ce QR code. Pour vous accompagner dans cette démarche, des tutoriels sont à votre disposition. **En cas de difficulté ou de question**, contactez l'ACEM de St-Médard au 06 07 03 42 53.



LES JEUNES ONT LA PAROLE !

PROJET DE Conseil Municipal Junior

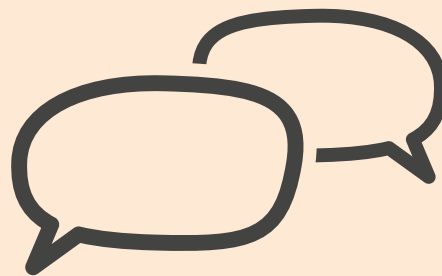
Tu as des idées pour améliorer ta commune ? Tu veux participer à des projets et faire entendre ton avis ?

Le Conseil Municipal Junior (CMJ) permet aux jeunes habitants de s'exprimer, de proposer des idées et de participer à la vie de la commune.

Accompagné par des élus, tu pourras découvrir le fonctionnement de la mairie, échanger avec d'autres jeunes et réfléchir à des projets autour de thèmes qui te tiennent à cœur : environnement, solidarité, loisirs, cadre de vie...

Chaque idée compte et peut contribuer à construire la commune de demain.

Pour participer, il faut habiter sur la commune.



CE PROJET T'INTERESSE ?

Contacte la mairie pour t'inscrire sur la liste des participants.



FÊTE DES ASSOCIATIONS

Venez découvrir les associations autour de vous et leurs activités !

La commune organise sa première Fête des Associations, l'occasion de mettre en lumière toute la richesse de la vie associative de nos villages.

Buvette, rencontres et découvertes rythmeront l'après-midi. Les associations seront présentes pour vous **présenter** et vous faire **participer** à leurs activités, **échanger** avec vous et, qui sait, vous donner envie de les rejoindre !

Pour prolonger ce moment convivial, plusieurs **food trucks seront présents** en soirée pour permettre à chacun de se restaurer avant de profiter du **concert des Reines Bees**, qui débutera à 20 h 30.

OÙ & QUAND : le 10 octobre 2026 à partir de 14h à la mairie de Cubjac.

Nous vous attendons nombreux pour partager cette première édition et faire connaissance avec celles et ceux qui font vivre notre commune !

Et pour finir en beauté...

Un feu d'artifice*

viendra clôturer cette journée !

*Sous réserve des autorisations nécessaires et des conditions de sécurité.



Clap' ENVIE DE VIBRER théâtre CET HIVER ?

Le grand théâtre s'invite à Cubjac !

Cubjac Animation, le Foyer Rural et la Mairie vous donnent rendez-vous de novembre à mars pour la toute première saison de « Clap'théâtre » !

De novembre à mars, transformez vos soirées d'hiver en moments d'exception grâce à « Clap'théâtre » !

Au programme : 5 pièces à succès, récompensées aux Molières, projetées en haute définition sur grand écran à la Salle Raymond Gintrac.

En bonus : des coulisses inédites avec des interviews exclusives de vos acteurs préférés.

Entrée : 4 €

Un verre à la main en fin de séance pour partager vos impressions entre amis.

À VOS AGENDAS ! Ouvrez l'œil : les dates sont dans l'Agenda, p.12.

Que les lumières s'éteignent, que le rideau se lève et que le spectacle commence !



BIENVENUE À LA MÉDIATHÈQUE !

Un lieu pour lire, découvrir... et bien plus encore.

Ouverte depuis quelques mois, petits et grands peuvent en profiter. Que vous soyez lecteur assidu, amateur de bandes dessinées, joueur, curieux... la médiathèque vous accueille !

Livres à lire ou à écouter, bandes dessinées, DVD, jeux de société... la médiathèque propose une grande diversité de ressources pour tous. Une Nintendo Switch est également disponible pour en profiter sur place !

Deux postes informatiques avec accès à Internet sont à votre disposition. Leur utilisation est réservée aux usagers inscrits et limitée à 1 h 30 par jour.

Vous pouvez également imprimer gratuitement vos documents, dans la limite de 10 pages par jour.

UNE INSCRIPTION SIMPLE ET GRATUITE

L'inscription au réseau des médiathèques de la CCILAP est entièrement gratuite, que ce soit pour les particuliers ou les collectivités.

Pour vous inscrire, il suffit de vous présenter dans l'une des structures du réseau et de remplir la fiche d'inscription, disponible sur place ou ici : (lien vers la fiche d'inscription).

Et bonne nouvelle : le réseau est ouvert à tous ! Il n'est pas nécessaire de résider dans la commune pour s'inscrire.

UN LIEU DE RENCONTRES ET D'ANIMATIONS

La salle d'animation, espace dédié aux rencontres, événements et activités, peut également être mise à votre disposition. Le planning d'occupation est disponible sur le site de la [CCILAP](http://CCILAP.fr).

Pour toute demande de réservation, adressez-vous directement à l'équipe de la médiathèque, sur place ou par téléphone.

📍 55 Place du 19 mars, Cubjac (à côté de la pharmacie)

☎ 05 53 09 14 42

✉ mediatheques@ccilap.fr

LA MÉDIATHÈQUE REJOINT LE FESTIVAL BD EN PÉRIGORD !

Cette année, la médiathèque participera pour la première fois au Festival BD en Périgord.

Un rendez-vous consacré à la bande dessinée qui propose des expositions, des rencontres avec des auteurs et différents temps d'échanges autour du 9^e art.

À cette occasion :

RENCONTRE AVEC JEAN HARAMBAT

Auteur de la BD :

J'ai toujours rêvé d'être un fermier

**VENDREDI 16 OCTOBRE
14 H 30 - 17 H**



NATYA FLOW ARTS, DANSE ET MOUVEMENT

Rejoint la dynamique locale.

Nouvelle venue dans le paysage associatif de la commune, Natya Flow Arts propose de découvrir et de partager différentes pratiques artistiques, corporelles et culturelles, dans un esprit de créativité, de bien-être et de convivialité.

Au programme : danse indienne fusion, mêlant notamment influences Bollywood, Odissi et fusion orientale ; flow art, autour de la manipulation artistique des bolas, voiles et autres agrès de mouvement fluide ; arts du cirque, avec notamment jonglage et portés acrobatiques ; et arts du feu. L'association propose également des ateliers de relaxation, de mobilité, d'étirements et de conscience corporelle, inspirés du yoga, du Pilates et du cirque.

Cours, ateliers, stages, créations, démonstrations, spectacles et événements permettront à chacun d'explorer ces différentes disciplines.

Ouverte à tous, des enfants aux seniors, Natya Flow Arts souhaite créer un espace de rencontre et d'expression où chacun peut développer sa créativité, découvrir de nouvelles disciplines et partager un moment convivial.



LE MARCHÉ SE STRUCTURE

Un nouveau cadre pour mieux organiser le marché communal.

La commission Commerce a travaillé à une meilleure organisation du marché communal. En effet, jusqu'à présent, celui-ci ne disposait ni d'un règlement ni d'un plan d'aménagement.

Un règlement du marché a été élaboré afin de fixer un cadre clair pour son organisation et sa gestion, ainsi que pour l'accueil et le suivi des vendeurs ambulants. Le règlement a fait l'objet d'une relecture au mois de septembre. Sa mise en application est envisagée pour le début de l'année 2027.

Un plan d'aménagement du marché a également été établi afin de mieux organiser les emplacements des commerçants. Il sera mis en application dès son passage en conseil municipal.

Concrètement, nous allons :

- > Mettre en place un règlement pour encadrer l'organisation et le fonctionnement du marché.
- > Établir un plan d'implantation des commerçants.
- > Clarifier les modalités d'accueil et de suivi des vendeurs ambulants.



LE DOMAINE DE PANTALY

Un nouvel hébergement pensé pour TOUS.

Après plusieurs mois de rénovation, tout en préservant le caractère et le charme des dépendances, le Domaine de Pantaly a accueilli ses premiers visiteurs cet été.

Guillaume, sourd, Denis, entendant, et Hector, le chien d'assistance de Guillaume, ont redonné vie à ces lieux. Bilingues français-anglais et pratiquant plusieurs langues des signes, Guillaume et Denis souhaitent proposer un accueil pour tous, où personnes sourdes, malentendantes et entendantes peuvent partager la même expérience, sans distinction.

Dans un environnement calme et verdoyant, ils ont souhaité créer bien plus qu'un gîte de vacances : un lieu chaleureux et convivial, où chacun peut se sentir à l'aise et profiter pleinement de tout ce que notre territoire a à offrir. Une belle initiative qui vient enrichir l'offre d'accueil de notre commune.



ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE

Les premières étapes de concertation ont été lancées pour la réalisation d'un Atlas de la Biodiversité Communale sur l'ensemble du territoire de la commune de Cubjac Avezère Val d'Ans.

Démarche à la fois scientifique et participative, l'ABC permet de cartographier les espèces animales et/ou végétales, ainsi que les habitats naturels d'un territoire.

Les objectifs de ce projet sont multiples. Tout d'abord, l'ABC permet d'identifier les enjeux écologiques afin d'intégrer la biodiversité dans chaque projet d'urbanisme, d'infrastructure ou de gestion des espaces naturels. Il permet également de développer une concertation citoyenne autour des questions d'environnement dans le cadre de rencontres publiques tout au long de la réalisation de l'Atlas. Et enfin, le projet servira de support à des animations dédiées au grand public et aux écoles. Ces animations permettront de sensibiliser tous les publics à la richesse écologique locale et d'encourager une appropriation citoyenne de ces enjeux.

Cette initiative s'inscrit dans une vision à long terme : faire de la biodiversité un pilier des choix d'aménagement et un vecteur d'animation du territoire.

Nous travaillons aujourd'hui avec nos partenaires (SMBI et OFB) pour que le projet voit le jour dans le courant de l'année 2027, pour une durée de trois ans.

Notre commune *au quotidien*

Bien vivre ensemble, c'est l'affaire de tous.

DÉBROUSSAILLAGE : protéger nos habitations et nos forêts

Nos forêts et nos espaces naturels sont fragiles. Avec le réchauffement climatique, les périodes de chaleur et de sécheresse favorisent davantage le risque d'incendie. Le débroussaillage est donc un geste essentiel de prévention.

C'est aussi une obligation réglementaire pour les propriétaires et occupants concernés. Il consiste notamment à couper ou broyer les broussailles et les arbustes, à maintenir les arbres et les arbustes à distance des constructions, à élaguer les branches basses et à supprimer les bois morts. Les végétaux coupés doivent ensuite être évacués ou broyés.

En débroussaillant, chacun contribue à protéger les habitations, à faciliter l'intervention des secours et à préserver nos forêts.



VOIES PUBLIQUES DÉGAGÉES

Pensez à entretenir vos abords, pour des voies publiques accessibles et sécurisées.

Entretien des haies, arbres, trottoirs.

Les haies doivent être taillées en limite de propriété, afin de ne pas encombrer les trottoirs, et ne doivent pas dépasser 2 mètres de hauteur.

Les arbres doivent être plantés à plus de 2 mètres des limites de propriété lorsqu'ils sont destinés à dépasser 2 mètres de hauteur.



L'entretien des trottoirs est à la charge du riverain, propriétaire ou locataire. Cela concerne notamment le désherbage et l'entretien des pieds de murs.

Merci à chacun de contribuer à la sécurité et à l'accessibilité des voies publiques.

LE BON GESTE

Pensez aux sacs à déjections canines lors des promenades avec votre chien.

La propreté c'est l'affaire de tous, merci de nettoyer et de ramasser derrière votre chien afin de laisser la ville propre et un chemin dégagé.

Votre animal relève de votre responsabilité ; veuillez le garder en laisse et le surveiller.

Article R633-6 du Code pénal.
Arrêté n°MA-ART-2021-051 du 12/10/2021 : déjections canines sur le domaine public et la divagation des animaux.
Article L211-19-1 du Code rural.



BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS

Rappel sur la réglementation.

Du 1er octobre au 28 février, certains brûlages de déchets verts peuvent être tolérés sous conditions. Ils restent interdits en cas de risque incendie modéré ou supérieur.

Une déclaration en mairie doit être effectuée au moins 5 jours avant. Renseignez-vous avant toute opération.

Source : Préfecture de la Dordogne – Réglementation des usages du feu.



TRAVAUX

> EN COURS

LA BOISSIÈRE D'ANS - POMPOUGNAC

Les travaux d'enfouissement qui font suite au renforcement de la ligne d'énergie électrique, sur le secteur de Pompoignac, à La Boissière-d'Ans, sont presque finalisés.

Le raccordement des riverains, la dépose des câbles aériens ainsi que le remaniement de l'éclairage public se poursuivront à partir du 6 octobre 2026.

Par la suite, la dépose des poteaux s'effectuera. Pour ce faire, les lignes téléphoniques en cuivre présentes sur ces derniers ne devront plus être en service. Cela implique que les usagers soient passés à la fibre.



LISTES ÉLECTORALES

Vous serez majeur au plus tard la veille du scrutin ?

Vous venez d'emménager dans la commune ?

Pensez à vous inscrire sur les listes électorales.

COMMENT VOUS INSCRIRE ?

- En vous présentant en mairie.
- En ligne sur : inscription.elections.interieur.gouv.fr

PIÈCES À FOURNIR :

- Une pièce d'identité en cours de validité (carte nationale d'identité, passeport...).
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture d'énergie, d'eau, quittance de loyer...).

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE 2027

Pour pouvoir voter lors de l'élection présidentielle des **18 avril et 2 mai 2027**, vous devez être inscrit sur les listes électorales au plus tard le vendredi **5 mars 2027**.

COVOITURAGE

Pensez à l'aire de la commune!

Située rue Maurice Lambert, l'aire de covoiturage de la commune est à votre disposition pour faciliter vos déplacements et partager vos trajets.

Que vous soyez conducteur ou passager, le covoiturage permet de réduire le nombre de voitures sur les routes, tout en partageant les frais de déplacement.

Pour aller plus loin, la Région a développé Covoit'Modalis, une application gratuite dédiée au covoiturage du quotidien. Elle permet de rechercher un trajet, de proposer ses propres trajets et de trouver facilement des personnes avec qui partager ses déplacements.

Une solution simple pour les trajets réguliers comme pour les déplacements occasionnels : pensez-y lorsque vous prenez la route !

Retrouvez l'application et toutes les informations sur : covoitmodalis.fr



LOGEMENTS VACANTS : LA COMMUNE AGIT

Instauration de la taxe sur les logements vacants (TVLH).

Le conseil municipal a décidé, lors de sa séance du 10 septembre 2026, d'instituer la taxe sur les logements vacants (TVLH). Cette mesure concerne les logements qui demeurent vacants depuis au moins deux ans, dans les conditions prévues par la réglementation.

Cette décision constitue la première étape de la mise en place de cette taxe. Son taux n'est pas encore fixé et devra faire l'objet d'une délibération du conseil municipal avant le 15 avril 2027.

Les modalités d'application de la TVLH seront précisées à l'issue de cette prochaine délibération. Les propriétaires concernés pourront ainsi être informés du dispositif et de ses conditions d'application.



EN PANNE !

Que faire en cas de coupure de courant, de panne d'internet ou de réception TV ?

PANNE DE RÉCEPTION TV (antenne TNT) ? Signalez-le à l'ANFR ! Signalez la panne au 09 70 818 818 (appel local non surtaxé) Consultez le site web : recevoirlatnt.fr/liste-incidents Plus il y a de signalements, plus vite le relais est vérifié !

COUPURE DE COURANT ?

Consultez le site web : enedis.fr/panne-et-interruption En cas d'urgence (câble à terre, coffret cassé, odeur de brûlé, etc.), **ne touchez à rien** et appelez le 09 72 67 50 XX (remplacez XX par le numéro de votre département). Appel non surtaxé, service disponible 24h/24, 7j/7.

PANNE INTERNET ?

Contactez directement votre opérateur via son site internet ou bien par téléphone.

Orange : 3900 - **Sosh** : 3976 - **Free** : 3244 - **SFR** : 1023 **Red by SFR** : 08 01 82 00 36 - **Bouygues Télécom** : 614 (mobile) 1064 (fixe) - **La Poste Mobile** : 904 (mobile) / 09 70 80 86 60 (fixe) **NRJ Mobile** : 675 200 (mobile) / 09 69 36 02 00 (fixe)

Vous pouvez également trouver les formulaires de contact via vos espaces en ligne.

Contact UTILES

MAIRIE DE CUBJAC : 05 53 05 30 21

Ouvert au public du lundi au vendredi de 9h à 13h

Mairie annexe Boissière d'Ans : 05 53 05 34 44

Ouvert le jeudi de 13h à 16h

Mairie annexe St Pantaly d'Ans : 05 53 05 31 37

Ouvert un mardi sur deux, de 15 h à 17 h 30.

Médiathèque Intercommunale Cubjac : 05.53.06.12.06

Ouvert le mardi 14h-17h, mercredi 10h-12h30 / 14h-18h, vendredi 10h-12h30 / 15h-18h, samedi 10h-12h30

LA POSTE : 09 70 82 36 31

Ouvert du mardi au vendredi : 09h15-12h, samedi : 9h-12h.

TAXI :

Taxi Gilles Grivelet Cubjac 06 46 35 19 42

ENFANCE :

École maternelle & élémentaire : Cubjac - 05 53 05 32 07,

Bliss et Born - 05 24 13 07 17, Le Change - 05 53 06 18 77

École La Marelle : 05 53 13 30 43

Centre de loisirs (St-Médard d'Excideuil) : 06 07 03 42 53

CABINET MÉDICALE • CUBJAC : 05 64 37 37 37

Secrétariat ouvert du lundi au vendredi : 9h-12h / 13h-17h

Dr Triquet Marie

Dr Estrade Lucie

Consultation du lundi au vendredi : 9h-12h / 13h-18h30, deux samedis matins par mois

CENTRE MÉDICO-SOCIAL EXCIDEUIL : 05 53 02 06 52

PHARMACIE : 05 53 05 30 17

Ouvert du lundi au vendredi : 9h-12h / 14h-19h, samedi 09h-12h

Urgences pharmaceutiques : 3237

DENTISTE : 05 53 05 33 66

Sur rendez-vous.

Dr Reiff Chardin Marie Christine

Dr Lacroix Magali

CABINET INFIRMIER :

Corcuff Lionel-Robert Stéphanie : 05 53 13 62 58

Permanences sur rendez-vous uniquement.

OSTÉOPATHE :

Marie-Morgane POILVERD : 06 76 51 28 65

ORTHOPHONISTE :

Julie FOUCAULT : 06 03 17 21 82

Présente : le mardi toute la journée, le jeudi après midi.

DÉCHETTERIE • MAYAC :

L'utilisateur dispose de 26 passages en déchèterie par an compris dans l'abonnement annuel.

1^{ER} SEPTEMBRE > 30 JUIN du mardi au samedi : 9h-12h / 14h-17h45

1^{ER} JUILLET > 31 AOÛT du mardi au samedi : 7h30-13h

En cas de fortes chaleurs les horaires sont susceptible de changer, vérifier les horaires sur le site smd3.fr/dechetterie/mayac/

URGENCES :

SAMU : 15

POMPIERS : 18 ou le 112

POLICE : 17

CENTRE ANTIPOISON BORDEAUX : 05.56.96.40.80

ENFANCE MALTRAITÉE : 119

VIOLENCE CONJUGALE : 3919



Agenda

Octobre 2026 -
Avril 2027

Octobre

> 10.10

FÊTE

Fête des associations

14h • Cubjac

> 16.10

RENCONTRE

J'ai toujours rêvé d'être un fermier

14h30 • Médiathèque

> 17.10

OCTOBRE ROSE
LOTO

Tombola au profit du Comité Féminin

20h30 • La Boissière d'Ans

> 22.10

DÉVERNissage

J'ai toujours rêvé d'être un fermier

18h30 • Médiathèque

> 24.10

OCTOBRE ROSE
MANIFESTATION

Randonnée et pétanque

14h • Cubjac

ANIMATION

Cub'jeux Invite les Aigles d'Aliénor

14h-20h • Cubjac - Salle des Fêtes

Novembre

> 14.11

PROJECTION

Clap'théâtre

Cubjac

Décembre

> 11.12

FÊTE

Noël du RPI

Cubjac

> 19.12

PROJECTION

Clap'théâtre

Cubjac

Janvier

> 16.01

PROJECTION

Clap'théâtre

Cubjac

Février

> 20.02

PROJECTION

Clap'théâtre

Cubjac

Mars

> 13.03

PROJECTION

Clap'théâtre

Cubjac

Dans les prochains mois, l'agenda est susceptible d'évoluer alors rendez-vous sur cubjac.com ou sur la page Facebook : [Mairie de Cubjac-Auvézère-Val d'Ans](#)

SI VOUS AVEZ CONNU ...



FAITES VOTRE MAMMOGRAPHIE !

POUR LES FEMMES ENTRE 50 & 74 ANS,
LE DÉPISTAGE DU CANCER DU SEIN C'EST TOUS LES 2 ANS

Le CRIC-NA est financé par :
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Nouvelle-Aquitaine

ars
Nouvelle-Aquitaine

OCTOBRE ROSE

LE DÉPISTAGE
EST UNE CHANCE,
C'EST FIABLE, GRATUIT
ET ÇA SAUVE LA VIE !

DÉPISTAGE
DES CANCERS
Centre de coordination
Nouvelle-Aquitaine



Le prochain conseil municipal se tiendra le :

> 05.11.26

20h30 • Mairie de Cubjac

Sites internet utiles :

Mairie de Cubjac Auvézère Val d'Ans :
cubjac.com

Communauté de Communes Isle Loue Auvézère en Périgord (CCILAP) :
ccilap.fr

Directrice de la publication Elodie Choury

Rédacteur et rédactrices Elodie Choury, Corinne Goursolle, Frédérique Dupouy, Lionnel Pailler, Loyd Lacombe, Marie-Bénédicte Mespoulède, Marie-Christine Haensler, Quentin Florent, Servan Legerot

Conception et réalisation Frédérique Dupouy

Crédits photos Frédérique Dupouy, Laurene Bondy, Loyd Lacombe, Marie-Bénédicte Mespoulède, Pierre Rabot, Sandra Preguica

Illustrations @magnific, @macrovector, @upklyak, @pch.vector

Impression Imprimerie l'Éperon, 48 route de l'imprimerie, 24160 Preyssac d'Excideuil

Tirage 700 exemplaires **Diffusion** gratuite